

- En 1986, Reagan l'avait taxé de "chien fou du Proche-Orient" avant d'envoyer l'US Air Force bombarder la Libye.

- L'opération "El Dorado Canyon" sera suivie d'un embargo sévère jusqu'en 1999.

- Cinq ans plus tard, Mouammar Kadhafi parvient toutefois à planter sa tente dans les jardins de Val Duchesse, à Bruxelles.

La Belgique de Kadhafi

Repères

"Objectif Kadhafi" (1/5)

Enquête Aurélie Moreau
Envoyée spéciale en Libye

Plus d'un an après la fin de la guerre civile, "La Libre" consacre une semaine d'enquêtes et de reportages à la Libye d'hier et d'aujourd'hui. "La Belgique de Kadhafi", premier volet de cette série, explore la trame de l'histoire et les liens qui unissaient la Libye à la Belgique.

En France, la presse a largement ouvert d'obscurs financements de campagne, la signature d'un mémorandum d'accord sur le nucléaire civil ou la vente d'un logiciel d'interception de communications Internet de la population libyenne. Les révélations en Suisse, en Italie, aux USA, au Royaume-Uni ou au Canada se succèdent. Qu'en est-il de la Belgique ?

Khalid El-Moutaani, "facilitateur de liaisons" entre la Belgique et la Libye témoigne. Il prétend avoir négocié un titre honoris causa pour Moussa Koussa, alors directeur des services de sécurité et du renseignement extérieur libyen, en échange d'un investissement de 30 à 40 millions d'euros dans la recherche scientifique belge. Avec l'aide d'un diplomate, il aurait également – et illégalement – livré des munitions non létale belges à Tripoli.

Cette enquête s'inscrit dans un projet intitulé "Objectif Kadhafi" (www.objectif-kadhafi.be) et financé par le Fonds pour le journalisme de l'AFP.

Fonds pour le journalisme

un certain Khalid El-Moutaani dépose plainte contre le Conseil national de transition (CNT), organe politique des rebelles durant la révolution libyenne. Peu avant le début du soulèvement le 17 février 2011 à Benghazi, l'Etat libyen lui aurait été redevable d'une somme de 30 millions d'euros. Il s'agissait d'une indemnisation accordée par l'un des fils du guide, Moatassem Billah, le 16 février 2011 à Bab Al-Azizia, caserne et résidence fortifiée – quoiqu'aujourd'hui en ruines – du clan Kadhafi à Tripoli. "Suite à mon arrestation en 2007 à l'aéroport de Zaventem par la police antiterroriste, sur base de fausses dénonciations formulées par le chef des services de sécurité libyen de l'époque Moussa Koussa, j'ai déposé plainte et obtenu la reconnaissance du préjudice subi concernant ma réputation. L'ancien régime libyen a convenu de m'indemniser. Mais la révolution a tout bousculé. Aujourd'hui, j'estime que c'est au nouvel Etat libyen de s'acquitter des dommages et intérêts qui me sont dus", estime M. El-Moutaani.

Dans le même PV, alors qu'il évoque les circonstances de l'incident qui lui valut son arrestation à Zaventem, "le facilitateur de liaisons" mentionne le contenu d'une conversation troublante concernant le financement de la campagne présidentielle française.

Grâce à ces nouvelles relations, il devient "facilitateur de liaisons" entre la Libye et la Belgique. Fidèle au "Livre vert" et à la "Troisième théorie universelle" (l'idéologie de Mouammar Kadhafi, à qui Khalid vouait une véritable admiration), il est bientôt approché par Moussa Koussa. "J'ai d'abord été convqué pour le rencontrer à l'hôtel Conrad à Bruxelles lors de la venue du guide en 2004. C'est dans ce cadre-là que j'ai développé des relations étroites avec lui. En 2005, il m'appelle et me demande un

comme dans un moment d'inattention, il me dit: 'Car nous l'avons financé pour sa campagne en 2007 à concurrence de 40 millions d'euros pour qu'il nous aide à rétablir l'image de la Libye en France et en Europe. Alors, je lui ai répondu que 40 millions ce n'était pas beaucoup à ce stade et il me rétorque: 'C'est ce qu'ils m'ont demandé.' Ensuite il a levé la tête vers moi, quitté ses dossiers et j'aperçois dans son regard qu'il vient de faire une gaffe énorme."

Dans un procès-verbal rédigé par l'antenne de police de Welkenraedt, "le facilitateur de liaisons" mentionne le contenu d'une conversation troublante concernant le financement de la campagne présidentielle française.

l'antenne de police de Welkenraedt (pays de Herve) (*) dans lequel



Khalid El-Moutaani (à gauche), "facilitateur de liaisons" entre la Belgique et la Libye, tente d'approcher Mouammar Kadhafi, le 27 avril 2004 lors de la venue du guide à Bruxelles.

La faculté polytechnique de Mons et Moussa Koussa
Grâce à son frère aîné, Khalid El-Moutaani intègre en 1995 d'énigmatiques "comités révolutionnaires d'origine arabe et africaine, ici en Europe" dont il prétend devenir l'un des dirigeants. "Ça peut paraître effrayant comme ça mais l'objectif de ces comités était surtout de mettre en relation la jeunesse africaine et arabe ici en Europe avec la jeunesse libyenne. C'est tout", poursuit-il.

En 2010, "pour devoirs et services rendus", il reçoit d'Abdillahi Iftin, commandant du Mouvement djiboutien de libération nationale, la "Grande étoile" du gouvernement djiboutien en exil à Bruxelles (GED). "Mais aucune université n'allait s'impliquer pour les beaux yeux de Moussa Koussa. L'idée d'investir 40 millions d'euros dans la recherche scientifique belge en contrepartie m'a donc paru être une bonne idée."

Dès lors, Khalid El-Moutaani contacte Serge Boucher, à l'époque recteur de la Faculté polytechnique de Mons, et l'informe de son intention d'investir dans le centre de recherche Multitel, spécialisé dans les produits dits "de haute technologie". Crée en 1994 par la faculté montoise, Multitel devient une ASBL en 1999 et acquiert par conséquent son autonomie. La faculté polytechnique et le centre de recherche maintiennent toutefois des liens étroits, d'autant que Serge Boucher deviendra également président de l'ASBL.

"Je suis reçu deux fois par le recteur, les chercheurs et les professeurs. Une fois chez Multitel, accompagné d'un diplomate libyen. Une seconde fois dans un restaurant, dont j'ai encore des vidéos, poursuit Khalid. Je vous passe les détails de la procédure mais je parviens à obtenir plusieurs accords: la Libye investit 30 à 40 millions d'euros et tire profit de la vente des produits en contrepartie; la faculté de Mons s'engage à former une quinzaine d'ingénieurs libyens et, enfin, Moussa Koussa doit obtenir un titre d'honoris causa. J'ai remis ce document signé par Serge Boucher en mains propres à Moussa Koussa. En revanche, pour être honnête, le contrat n'a jamais été honoré. Kadhafi avait appris l'initiative et ça risquait de faire mauvais genre alors qu'il tentait de normaliser les relations avec l'Union européenne."

Un contrat que Khalid El-Moutaani n'est en outre pas en mesure de présenter. En revanche, il nous renvoie vers un extrait de compte daté du 30 novembre 2005. Un paiement de 15 000 euros a en effet été exécuté en sa faveur. Etabli au nom de "Jamahiriya Society for

Communication – Tripoli, Libya", l'ordre de paiement spécifique: "Nos frais et commissions à votre charge" (*). Selon M. El-Moutaani, ce paiement aurait été ordonné par Moussa Koussa dans le cadre des frais engendrés par la négociation dudit contrat.

30

MILLIONS D'EURS

L'ancien directeur des services de sécurité libyen, Moussa Koussa, se serait engagé à investir 30 à 40 millions d'euros dans le centre de recherche belge Multitel (lié à la faculté polytechnique de Mons), en échange d'un titre d'honoris causa.

représentant Moussa Koussa. Tout était officiel. L'UE avait demandé à la Libye de limiter l'immigration clandestine à travers ses milliers de kilomètres de côtes vers Malte et l'Italie. L'une des spin-off de Multitel pouvait le faire. On le fait déjà pour une base américaine au Koweït." En effet, la spin-off Asic est spécialisée dans la création de logiciels de détec-

tion automatiques de présences, de franchissements de clôtures ou de frontières. "On a aussi parlé d'éventuels échanges d'étudiants mais il fallait d'abord qu'ils parlent français et qu'ils passent des examens d'entrée. Il y a eu beaucoup de discussions mais ça n'a tourne à rien."

Pas un mot sur le titre d'honoris causa. D'où notre insistance:

– "Avez-vous, oui ou non, signé un document réglant l'obtention de ce titre avec Khalid El-Moutaani ou Moussa Koussa?"

– "Non, je ne crois pas, répond-il. A la limite, peut-être... Mais je ne me souviens plus, c'était il y a dix ans! Peut-être qu'il est bien possible que, vu le potentiel que représentait Moussa Koussa, j'ai dit: 'Pourquoi pas?' [...] Peut-être ai-je signé que si M. Koussa déposait un dossier, ce dernier serait examiné par le conseil de la faculté sur foi d'une commission. C'est tout, car je n'ai pas le pouvoir de décider cela. Il faut respecter une procédure qui inclut un dépôt de dossier et il n'y en a jamais eu."

→ (*) Tous les documents spécifiques sont disponibles à l'adresse www.objectif-kadhafi.be



De gauche à droite et de haut en bas : Khalid El-Moutaani, "facilitateur de liaisons" en compagnie d'André Flahaut (ancien ministre de la Défense), de Claude Moniquet (ancien journaliste français et ancien agent de renseignement de la DGSE), du prince Laurent et de José Happart (anciennement président du Parlement wallon).

Des munitions belges livrées illégalement à Tripoli

Une entreprise d'armement wallonne aurait livré des cartouches non létale.

VALISE DIPLOMATIQUE

En 2006, cette fois mandaté par le ministère de la Défense libyen, Khalid El-Moutaani contacte Jean-Marie Naniot, administrateur-délégué d'EDB Engineering, décédé en mars 2012. M. El-Moutaani était accompagné par l'un des fils d'Ahmed El-Houderi, ancien ambassadeur de la Libye auprès de l'UE, de la Belgique et du Luxembourg.

Fondée en 1988, l'entreprise EDB basée à Louvain/Sprimont produisait des systèmes mécaniques sur les stands de tir pour la FN Herstal et Browning. Plus tard, elle étend ses activités à la production de machines pour fabriquer des munitions. A présent, une partie des activités d'EDB Engineering, dont la faillite a été déclarée le 1^{er} octobre 2012, a été reprise par le groupe d'armement français Manurhin, établi à Mulhouse.

"J'ai d'abord proposé un premier contrat prévoyant la vente de munitions en gros, indique Khalid El-Moutaani. Et ensuite, si les relations se passaient bien, nous devions construire des usines clé sur porte équipées de stands de tirs près des sites de la police et de l'armée pour leur entraînement. Ces usines auraient dû aussi permettre à la Libye de produire ses pro-

pres munitions.(!) Après notre première rencontre, j'ai fait parvenir des cartouches en Libye par la valise diplomatique(*). M. Naniot a fait une première offre écrite à 2,5 millions par usine que j'ai transmise et qui devait passer en commission au niveau des départements des achats et ventes du ministère." Selon Khalid El-Moutaani, les échantillons fournis par EDB Engineering étaient des munitions d'entraînement non létale, livrées en pièces détachées, frappées au niveau de l'amorce et vides de leur poudre.

Si de telles informations étaient avérées, il s'agirait d'une violation de toutes les législations régulant l'exportation d'armes applicables en Belgique, à savoir : le code de conduite de l'Union européenne en matière d'exportation d'armements adopté par le Conseil en 1998 et la loi du 5/8/91 (modifiée en 2003). Cette base légale s'applique "aux munitions" mais également "aux composantes de munitions", indique Jihan Seniora, chercheuse au Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité (Grip). D'autant que le Conseil européen a établi une liste très claire de composants nécessitant une licence d'exportation. Or, les pièces en métal ou en plastique comme les enclumes d'amorces, les godets pour balles, les maillons, les ceintures et les pièces métalliques pour munitions en font partie.

2,5

MILLIONS D'EUROS

Selon Khalid El-Moutaani, EDB Engineering se serait engagé à fournir à la Libye des usines de fabrication de munitions "clé sur porte" pour 2,5 millions d'euros l'unité.

En effet, durant le mandat d'un diplomate, aucune poursuite judiciaire ne peut être introduite envers lui-même ou sa famille. L'immunité diplomatique couvre tous les délits ou "erreurs" (excepté les crimes) commis par le chargé d'affaires diplomatique dans l'exercice de ses fonctions.

Au.M.

→ (*) Le terme de valise diplomatique désigne un moyen de transport utilisé pour échanger différents objets sous couvert de l'immunité diplomatique.

Note historique

Un traité signé entre la Belgique et la Libye en 2004

Quelques semaines avant la visite de Mouammar Kadhafi à Bruxelles, Louis Michel (alors ministre des Affaires étrangères) signe un premier traité bilatéral d'investissements au nom de l'Union économique belgo-luxembourgeoise avec son homologue libyen Abdurahman Mohamed Shalgam. Mis à l'ordre du jour en 2000 sur la proposition du ministre du Commerce extérieur de l'époque Robert Urbain, l'accord d'investissement signé à Syrte par Louis Michel le 15 février 2004 fut finalement approuvé par le pouvoir fédéral et les Régions en 2006. Objectif ? Encourager et protéger les investissements réciproques car les entreprises belges s'intéressent de plus en plus à la Libye... En 1999, Besix, la société cimentière CBR, Newtec, Siemens Industries, Pauwels, Petersime, Vandamme, etc. investissent en effet des millions de francs belges en Libye sans protection et sans cadre réglementaire particuliers. Et elles ne sont pas les premières, les entreprises belges pionnières en Jamahiriya arabe libyenne sont implantées depuis le début des années 80, période durant laquelle Robert Urbain enfonça les premières portes...

La suite de cet article et une copie de l'accord signé à Syrte sont disponibles sur le site Internet de l'enquête : www.objectif-kadhafi.be